



Institut Supérieur du Commerce & de la Logistique Sophie CONTE, Directrice ISCL

Bourgoin, le 28 décembre 2020

Madame, Monsieur,

Notre environnement économique est en pleine évolution. Plus que jamais, le monde des entreprises, dont vous faites partie, a besoin de personnel formé ayant intégré les codes professionnels dans leur savoir-être et possédant le savoir-faire technique indispensable au développement de l'économie. Il est fondamental que ces étudiants ou apprenants puissent contribuer à l'évolution des entreprises par la participation à des projets robustes et innovants, sources de rentabilité ou d'amélioration qualitatives pour vos clients ou vos salariés.

C'est tout cela que nous mettons en place à l'**ISCL - Institut Supérieur du Commerce et de la Logistique**. Cet institut est le résultat de 30 ans d'expérience en entreprise, dans le secteur du commerce et de la logistique.

L'ISCL vient d'obtenir l'agrément **Organisme de Formation**, ainsi que **CFA**, sous le numéro d'Etablissement 0383560N et numéro de Déclaration d'Activité 84380759938.

Nous ouvrons notre Institut lors de la prochaine promotion de septembre 2021 pour former des étudiants, mais également des professionnels, que ce soit en formation initiale ou en alternance, sur les diplômes suivants :

- BTS Transport et Logistique associée
- BTS Commerce International
- BTS Technico-commercial
- Bachelor Commerce et Marketing (RNCP)
- Bachelor Supply Chain, Logistique et Expérience Client
- MBA "Executive" Manager et Négociateur en Logistique



12, rue de la Rivoire
38300 BOURGOIN



04 28 35 11 63



secretariat@iscl.fr



www.iscl.fr



ISCL Bourgoin



@isclbourgoin



Pour mettre en œuvre nos projets pédagogiques et assurer une qualité de formation ambitieuse, résolument tournée vers le monde des entreprises, **nous avons besoin de moyens matériels.**

Aujourd'hui nous faisons appel à vous et à votre entreprise pour nous soutenir dans la mise en place de cet **Etablissement Supérieur Hors Contrat**, mais aussi **Organisme de Formation** et **Centre de Formation d'Apprentis**. **Nous sommes au cœur du territoire Nord Isère**, permettant à des dizaines d'apprenants de pouvoir se former sans avoir à déménager sur une capitale régionale.

Votre soutien nous permettra de démarrer dans les meilleures conditions qui soient, tant sur le plan des équipements informatiques que sur le plan de travaux pédagogiques modernes. Nous travaillons avec un LMS (Learning Management System) innovant, outil digital permettant de renforcer les connaissances en présentiel mais aussi en distanciel.

Cette année, nos objectifs se porteront principalement sur :

- Le démarrage du centre de formation dès septembre 2021,
- La mise en place d'une fibre dédiée au sein de l'ISCL,
- L'acquisition de logiciels professionnels, et notamment ce LMS,
- Le rapprochement de l'étudiant et des élèves avec le monde de l'Entreprise : accompagnement vers l'emploi, conférences et séminaires sur les pratiques professionnelles.

Nous vous remercions vivement au nom des étudiants, des apprenants professionnels et de toutes nos équipes **et nous espérons pouvoir vous compter parmi nos soutiens.**

Nous vous prions d'accepter nos cordiales salutations.

Sophie CONTE
Directrice ISCL

Sophie.Conte@iscl.fr

« Ensemble contribuons à faire évoluer les entreprises vers plus de performance et d'excellence, à travers la formation des générations d'aujourd'hui et de demain. »



1. FONCTIONNEMENT GENERAL

La taxe d'apprentissage 2021 est constituée sur la base de la réforme 2020, à savoir :

0,68% de la masse salariale brute représente la taxe d'apprentissage 2021 :

- ⇒ 87% de la Taxe d'apprentissage doit être versé à votre OPCO de branche
- ⇒ 13% de votre Taxe peut être versé **EN DIRECT A L'I.S.C. L**

2. ECOLES HABILITEES

I.S.C.L est habilité à percevoir le solde des 13% de la Taxe d'Apprentissage.

Le versement doit parvenir entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2021. A réception, nous vous adressons un reçu avec le montant et la date de versement.

Vous pouvez nous verser le solde de 13% de cette taxe soit :

- Par virement
- Par chèque

INSTITUT SUPERIEUR DU COMMERCE ET DE LA LOGISTIQUE
12 Rue de la Rivoire, 38300 Bourgoin-Jallieu - France
Code UAI : **0383560 N**

									
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE									
Identifiant national de compte bancaire - RIB									
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation				
10278	07327	00020716803	74	EUR	CCM CALUIRE JEAN MOULIN				
Identifiant international de compte bancaire									
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)				
FR76	1027	8073	2700	0207	1680	374	CMCIFR2A		
Domiciliation					Titulaire du compte (Account Owner)				
CCM CALUIRE JEAN MOULIN					I S C L - INSTITUT SUPERIEUR DU				
5 MONTEE CASTELLANE					COMMERCE ET				
69300 CALUIRE ET CUIRE					12 RUE DE LA RIVOIRE				
☎33437703939					38300 BOURGOIN JALLIEU				
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ				

Votre société Nom et Adresse :

Référent/ Fonction :

Courriel ou téléphone (pour vous inviter à l'inauguration) :

Document à retourner à ISCL - Responsable « Relations Entreprises »
secretariat@iscl.fr ou sophie.conte@iscl.fr